

TRAVAUX SUR LA COMMUNE EN 2025

De nouveaux peupliers en début de nouvelle année :

De mémoire d'anciens Francastellois, la mare de la Rue Verte a toujours eu ses 11 majestueux gardiens. Désormais envahis de gui et aux branches régulièrement ébranlées par grand vent, les peupliers du bas de la Place Verte, seront abattus courant janvier. De nouveaux peupliers les remplaceront avant le printemps.

L'entreprise qui effectuera l'abattage, assurera aussi l'évacuation des grumes et des branchages. Pour la sécurisation du chantier, la Grande Rue fera l'objet d'une restriction de circulation.

Amélioration de l'infiltration des eaux pluviales à la mare de l'église :

Régulièrement en situation critique de débordement lors des gros orages, la mare devant l'église devait initialement faire l'objet de travaux en fin 2024 afin d'améliorer l'infiltration des eaux de ruissellement.

Finalement, en raison de l'importante pluviométrie de ces derniers mois, ces travaux d'assainissement pluvial sont reportés en mars 2025. Ils seront réalisés par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB), compte tenu de sa compétence pour la gestion des eaux pluviales de notre commune. La commune participera néanmoins à hauteur de 50% des travaux hors taxes.

Raccordement au captage de Regnonval en 2025 :

Fortement attendu depuis plusieurs années, le raccordement de notre château d'eau au captage de Regnonval se fera en 2025. Programmés au printemps avec une connexion opérationnelle pour la fin d'année, ces travaux d'envergure seront réalisés par la CAB. Huit kilomètres de canalisation seront ainsi posés et viendront se rajouter à la mise à neuf des installations internes de notre château d'eau. Le montant de ces travaux s'élèveront à environ 2 millions d'euros.

En attendant, afin de réduire la teneur en nitrate de l'eau potable distribuée au sein de notre commune, des travaux réalisés par la CAB en décembre au niveau de notre station de pompage, ont permis l'installation temporaire d'un système de filtration.

RECENSEMENT DÈS 16 ANS : RAPPEL

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale doit être effectuée dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.



La Mairie vous remettra une attestation de recensement. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement car aucun double ne vous sera délivré.

Cette **attestation** vous sera en effet **réclamée** si vous voulez vous inscrire à **tout examen ou concours** soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...)

LES TEMPS FORTS DE FRANCASTEL EN 2024

La chasse aux œufs du 30 mars 2024

L'ACAL a organisé pour la seconde fois, une chasse aux œufs de Pâques pour les enfants de Francastel. Parents et enfants réunis sur la place verte autour d'un café, ont pu chercher des petites balles. Certaines d'entre elles composaient un mot qui une fois donné, permettait d'avoir une récompense supplémentaire et récupérer le sachet de chocolats.



Brocante et fête du 26 mai 2024

Notre brocante annuelle a eu lieu sous un ciel dégagé avec quelques averses qui se sont invitées. Les enfants ont pu accéder gratuitement aux manèges des forains et aux structures gonflables mises en place.

La buvette et la restauration proposées sur place sont appréciées par nos visiteurs. Comme chaque année, nos Aînés se sont vus offrir une bouteille de cidre et une brioche.



Les bénévoles se sont mobilisés afin de fabriquer un comptoir et bar qui serviront pour tous les événements extérieurs.



22 Juin 2024: Le traditionnel Feu de la Saint Jean

Pour célébrer l'arrivée de l'été, les bénévoles de l'ACAL se sont à nouveau mobilisés pour organiser le repas du Feu de la Saint Jean. Montage du barnum, des tables et des bancs afin de recevoir et servir aux convives une grillade et une soirée dansante autour du feu de la Saint Jean.

